AVIS D’APPEL D’OFFRES NATIONAL OUVERT N°007/AONO/C/SP/CRPM-LT/2019 du 16/07/2019 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA DELEGATION REGIONALE DES AFFAIRES SOCIALES DU LITTORAL (EN PROCÉDURE D’URGENCE) FINANCEMENT : BIP 2019

1. Objet

Dans le cadre de l’exécution du budget d’investissement public exercice 2019, le Gouverneur du Littoral (Autorité contractante), lance pour le compte de la Délégation Régionale des Affaires Sociales pour le Littoral, un Appel d’Offres National Ouvert, pour les travaux de réhabilitation de la Délégation Régionale des Affaires Sociale du Littoral en procédure d’urgence.

2. Consistance des prestation

travaux comprennent notamment :

TRAVAUX PRÉPARATOIRES
TERRASSEMENTS
TRAVAUX DE MAÇONNERIE;
MENUISERIE BOIS ET MÉTALLIQUE
ELECTRICITÉ, TÉLÉPHONE ET CLIMATISATION
PEINTURE ;

REVÊTEMENT

3. Coût prévisionnel

Le coût prévisionnel global d'exécution à l'issue des études préalables est de 10 000 000 (Dix Millions) Francs CFA.

4. Délai de livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de 03 (trois) mois. Ce délai court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de démarrage des travaux par le Maitre d'Ouvrage Délégué ou l'Autorité Contractante le cas échéant.

5. Allotissement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont en un (01) lot unique.

6. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes entreprises, sociétés de croit camerounais ou sous forme de groupement, de sous-traitance est admise conformément à la réglementation en vigueur, ayant une bonne expérience en matière des BTP et justifiant des capacités techniques et financières pour la réalisation desdits travaux.

7. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le budget d'Investissement Public, Exercice 2019 sur la ligne d'imputation budgétaire 534244141402220.

8. Consultation du dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Service des Marchés des Infrastructures de la Délégation Régionale du Littoral, BP 2009 Douala, Tél : 233 42 79 37 / 233 42 79 13 / 233 42 79 26, Email drminmaplt@yahoo.fr, sis à l'immeuble de

la Sous-préfecture de Douala ter à BONANJO, dès publication du présent avis.

9. Acquisition du dossier

Le dossier peut être obtenu aux heures ouvrables au Service des Marchés des Infrastructures de la Délégation Régionale des Marchés Publics du Littoral, BP 2009 , Tél : 233 42 79 37 / 233 42 79 13 / 233 42 79 26, Email drminmapIteyahoo.fr, sis à l'immeuble de la Sous- Préfecture de Douala 1er BONANJO, dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de 15 000 (quinze mille) Francs CFA, payable à la Trésorerie Générale de Douala.

10. Remise des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marquées comme telles, devra parvenir contre récépissé au Secrétariat de la Délégation Régionale des Marchés Publics du Littoral, BP 2009 , Tél : 233 42 79 37 / 233 42 79 13 / 233 42 79 26, Email drrriipmapitvahoo.fr, sis à l'immeuble de la Sous- Préfecture de Douala 1er BONANJO, au plus tard le 07/08/2019 à 12 h 00, heure locale et devra porter la mention suivante :

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT
N°007/AONO/C/SP/CRPM-LT/2019 du 16/07/2019
POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DE LA DELEGATION REGIONALE DES AFFAIRES SOCIALES DU LITTORAL (EN PROCEDIJRE D'URGENCE).
FINANCEMENT : Budget d'Investissement Public (BIP), EXERCICE 2019
« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT ».

11. Cautionnement provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives sous peine de rejet, une caution de soumission établie par une assurance ou une banque de premier ordre

agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO précisant le montant 200 000 (deux cent mille) francs CFA valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent dater de moins de trois (03) mois précédant la date originale de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une assurance ou une banque de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances.

13. Ouverture des plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces Administratives, des offres techniques et financières aura lieu le 07/08/2019 à 13 h 00 précises dans la salle de réunions de la Commission Régionale de Passation des Marchés placée auprès du Gouverneur de la Région du Littoral, sise à l'immeuble de la Sous- Préfecture de Douala 1er BONANJO, BP 2009 , Tél : 233 42 79 37 / 233 42 79 13 / 233 42 79 26, Email drminmaplt@vahoo.fr.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Critères Éliminatoires

Les critères éliminatoires porteront essentiellement sur :

- Absence de la caution de soumission dans l'offre administrative ;
- Pièce administrative absente, non conforme et non régularisée dans les 48 heures après dépouillement;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans le BPU " l'Offre financière " ;
- Non satisfaction des cinq derniers critères essentiels;
- Absence d'une attestation de solvabilité en cours de validité émanant d'un établissement financier de premier ordre agrée par le MINFI;
- Absence d'un sous détail des prix dans l'offre financière;
- Absence d'une déclaration sur l'honneur attestant le non abandon d'un marché au cours des trois (03) dernières années, et l'absence dans le répertoire annuel des entreprises défaillantes établi par le Ministre des Marchés Publics.

Critères essentiels

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- Présentation générale des offres oui/non
- Une déclaration sur l'honneur du soumissionnaire, signée et datée certifiant la visite du site. oui/non
- Les références de l'entreprise oui/non
- L'expérience du personnel d'encadrement technique sur le chantier (Personnels du chantier) oui/non
- Disponibilité du matériel et des équipements essentiels mobilisable (Petits outillage de chantier et Véhicule de liaison) oui/non
- Méthodologie d'exécution (Installation du chantier, organigramme de chantier Organisation des équipes, Mesures d'hygiène et environnement) oui/non

- La capacité financière oui/non

NB : seuls /es soumissionnaires ayant validé les 05 (cinq) derniers critères essentiels seront admis à l'analyse de l'offre financière.

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et présentant l'offre financière évaluée la moins disante.

16. Durée de validité des offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date initiale de dépôt des offres.

17. Renseignements complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Délégation Régionale des Marchés Publics du Littoral, BP 2009, Té! : 233 42 79 37 / 233 42 79 13 / 233 42 79 26, Ennail drminmaplevahoo.fr, sise à l'immeuble de la Sous- Préfecture de Douala 1er BONANJO ou à la DRAS/LT.
Dénonciation des cas de corruption
Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP, aux numéros ci-après 673 205 725 ou 699 370 748
Additif à l'Appel d'Offres
Le Gouverneur de la Région du Littoral Autorité Contractante, se réserve le droit, en cas de nécessité, d'apporter toute autre modification ultérieure utile au présent Appel d'Offres.

DOUALA le 16 Juillet 2019

Le GOUVERNEUR
IVAHA DIBOUA Samuel Dieudonné